



ÉDITO

par Bertrand Lachat,
Président de TE38,
anciennement SEDI



L'automne s'achève avec de nombreux changements et de nouvelles perspectives pour TE38. Cette année exceptionnellement, les comités territoriaux ont laissé place à l'événement anniversaire des 25 ans du SEDI. Un événement marquant le passage vers notre nouvelle identité, Territoire d'Énergie Isère.

Par ailleurs, la négociation du nouveau contrat de concession entre TE38, Enedis et EDF a abouti à un accord local. Je remercie les élus impliqués ainsi que les services pour leur expertise. Elle a permis de finaliser un document qui préserve, voire renforce nos intérêts et les valeurs du service public de distribution d'électricité. L'enjeu sera aussi de le faire vivre et d'en assurer le suivi pour son application optimisée.

Retour sur le CONGRES DES MAIRES DE L'ISERE

Le 62ème Congrès des Maires de l'Isère s'est déroulé le samedi 12 octobre 2019 à l'Alpe d'Huez.

Comme chaque année, TE38 a répondu présent à l'évènement. En effet, ce congrès est un rendez-vous institutionnel à ne pas manquer : des moments d'échange précieux avec les élus locaux, venus nombreux sur le stand pour partager sur leurs différentes problématiques énergétiques.

À cette occasion, TE38 a officialisé son engagement dans la filière biométhane, et a signé sur son stand, au côté de GRDF, de GreenAlp et du porteur de projet de Saint-Victor-de-Morestel, deux conventions de raccordement d'unités de production de biométhane.



Signature des conventions de raccordement biométhane



Les visiteurs sur le stand



Bertrand Lachat, Jean Charles Colas-Roy, Député et Aymeric De Valon



AGENDA

20 janvier, 18h00-----

Débat d'orientation budgétaire à la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Isère,
88 Avenue des Martyrs, 38000 Grenoble

20 janvier, 19h00-----

Vœux de TE38 à la FBTP de l'Isère

28, 29 et 30 janvier 2020--

Assises européennes de la transition énergétique, à Bordeaux



EN QUELQUES MOTS...

Le nouveau contrat de concession de distribution publique D'ELECTRICITE

À la création du SE38, en 1994, le syndicat signe avec EDF le contrat de concession électrique départemental pour une durée de 30 ans, issu des négociations nationales entre EDF et la FNCCR.

En 2017, un nouveau modèle national voit le jour issu de l'accord avec la FNCCR, France Urbaine, EDF et Enedis.

En 2018, TE38 décide de renégocier son contrat avant le 30/06/21 afin de bénéficier de redevances bonifiées.

Proposition du nouveau contrat de concession électrique avec TE38, EDF et Enedis au Comité Syndical.

9/12/2019

1994

2017

2018

Les négociations locales ont porté sur :

- la durée du contrat de 30 ans,
- la répartition de la maîtrise d'ouvrage,
- les redevances de concessions,
- les données transmises par le concessionnaire en lien avec TEARA,
- le diagnostic technique partagé,
- le Schéma Directeur des Investissements (SDI) et la Programmation Pluriannuelle des Investissement (PPI),
- l'intégration des ouvrages dans l'environnement (Article 8).

Et après ?

La signature du nouveau contrat de concession marquera le début d'une nouvelle phase dans le contrôle de nos concessions. Les élus et les services auront à cœur de suivre régulièrement les engagements pris par les concessionnaires. Ce travail est essentiel pour la qualité du service public rendu en Isère, en matière de distribution publique d'électricité ; sans oublier que ce nouveau contrat doit permettre de renforcer notre implication pour la transition énergétique.

En savoir  :

Une plaquette informative avec davantage de précisions est à retrouver sur le site internet www.te38.fr/comprendre-la-concession/

Ce nouveau contrat de concession électricité est consultable dans les locaux de TE38 aux heures d'ouvertures.

En quelques chiffres :

 25 mois

21 réunions entre TE38, Enedis et EDF

 10 Élus impliqués, sous l'égide du 1er Vice-président Daniel Charbonnel

 5 séances de présentation au Comité Syndical

2 cabinets spécialisés pour des conseils pertinents

Les avancées du PCRS - Plan de Corps de Rue Simplifié

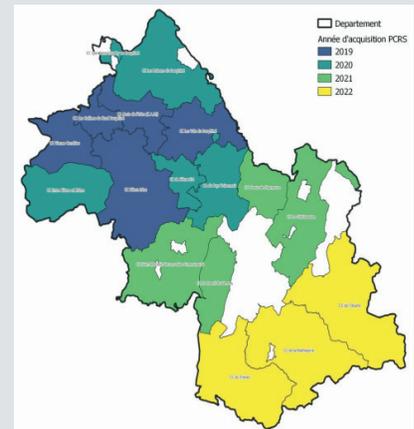
Un petit rappel est peut-être nécessaire : le PCRS est une norme servant à établir un fond de plan géo-référencé d'une très grande précision. En Isère, il sera constitué de photographies aériennes de très haute résolution (résolution au sol de 5 cm par pixel). C'est un outil nécessaire dans la sécurisation des travaux et des données cartographiques (exploitants de réseaux, responsables de travaux, personnels sur le chantier), mais offrant également de très nombreuses autres possibilités d'usage.

La réalisation de ce fond de plan d'envergure sur le département a été permise grâce au partenariat entre TE38 et le CRAIG (Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique).

Sa mise en place a d'ores et déjà débuté, puisqu'une première superficie de 1700 km² a été survolée cet été. Elle a concerné le nord-ouest isérois (plus précisément : les territoires de la CA Porte de l'Isère, de la CA Vienne Condrieu Agglomération, CC Bièvre Isère Communauté, CC des Collines du Nord Dauphiné et CC Les Vals du Dauphiné).

A terme, ce seront 7300 km² du territoire qui seront couverts avec des vols programmés jusqu'en 2022.

Afin de présenter l'outil, une conférence de presse a été organisée le 12 novembre à l'aéroport de Saint Etienne de Saint Geoirs. L'avion équipé d'une caméra numérique très haute résolution était présent sur la piste et le CRAIG a présenté l'outil permettant de cartographier les images au sol via un système de stéréo-restitution.



Les Élus de TE38, le CRAIG et l'Apei à Saint Etienne de Saint Geoirs le 12 novembre 2019

CASSINI, LE NOUVEL ÉLAN DE GEOSEDI.FR

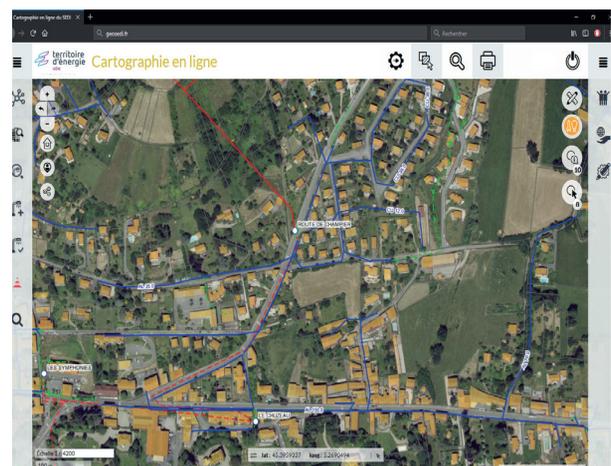
Basé sur le logiciel GEO, geosedi.fr est un outil cartographique en ligne mis en place depuis juillet 2018 (il a d'ailleurs remplacé l'ancien outil WebVille). C'est un outil personnalisé qui permet de visualiser, sur un fond de plan cartographique (fond IGN, photo aérienne ou OpenStreetMap), tout type de données géographiques, de bénéficier d'une gestion de maintenance assistée par ordinateur (pour les communes ayant transféré leur éclairage public au syndicat), d'avoir une vision pour l'aménagement du territoire.

Etant donné que le SEDI est devenu TE38, il est apparu judicieux de faire évoluer l'outil avec un nouveau nom. Le choix s'est porté sur **CASSINI**, en référence au grand cartographe et à l'acronyme de **C**artographie et **Sy**stème d'**I**nformations géographiques en **I**sère.

Un nom simple, court et donc efficace à retenir !

Ce nouvel outil sera accessible dès le 15 décembre 2019, sous :

<http://cassini.te38.fr>, un sous-domaine du site internet www.te38.fr.





Rétrospective en images



1er juillet 2019

Présentation des compte-rendus d'activités des concessionnaires 2018

Les concessionnaires EDF, Enedis, GRDF, GreenAlp et Primagaz ont présenté les comptes-rendus d'activité qui les concernent. Le contrôle lié aux données a particulièrement été appuyé cette année au regard de l'enjeu crucial qu'il représente.



16 septembre 2019

Les 25 ans du SEDI

Un événement anniversaire pour marquer la volonté du syndicat d'être aux côtés des collectivités iséroises pour les accompagner dans leurs projets.

L'événement festif et convivial a réuni plus de 500 convives et a été l'occasion pour Bertrand Lachat de révéler la nouvelle identité du syndicat en Territoire d'Énergie Isère, TE38.



19 septembre 2019

Journée de contrôle de la concession de distribution (Enedis) et de fourniture (EDF) aux tarifs réglementés d'électricité.

Cette journée a permis d'analyser l'exercice 2018 sur différents thèmes de la distribution et de la fourniture : comptable, technique et relation avec les usagers.

Présents : Nicolas Moreau, adjoint directeur d'Enedis, Stéphane Bruchon, EDF, Patricia Mela, Directrice territoriale d'Enedis, Gino Hadjee, AEC, Sylvain Taillan, AEC et Daniel Charbonnel, Vice-président de TE38, Kattell Athané, Bruno Viornerly et Anabelle Moriceau de TE38.



8 octobre 2019

Travaux à Salaise-sur-Sanne

L'enfouissement des réseaux existants (électricité, téléphonie, internet, etc.) a répondu à de multiples objectifs : supprimer les poteaux pour sécuriser la circulation des personnes, la rendre plus agréable et plus fluide, mais aussi protéger les installations des intempéries et enfin améliorer l'éclairage passé aux leds, tout en réalisant des économies en énergie. Les travaux ont débuté en mai 2019 sous maîtrise d'ouvrage TE38. Le coût total des travaux était de 118 760 €.



17 octobre 2019

Commission Consultative Paritaire de l'Énergie

Cette commission a proposé des pistes de développement de la méthanisation, en présence de GRDF et de la Chambre d'Agriculture de l'Isère et a mis en avant les forts enjeux de l'autoconsommation collective d'électricité avec l'Association Communale de Production d'Énergies Vertes (ACOPREV) et le Syndicat des Énergies du Département de la Drôme (SDED).